

- [En temps de Corona](#)
 - [Projet d'initiative populaire nationale : nous restons sur le sujet !](#)
 - [Report de l'assemblée générale](#)
-

Chers membres et ceux qui s'intéressent au réseau

Dans notre bulletin d'information, nous rendons régulièrement compte de l'avancement de ce projet. Une bonne vie dans la vieillesse est associée au plus haut degré d'autodétermination possible. Toute personne doit pouvoir accéder au soutien dans les actes de la vie quotidienne, aux soins et à l'aide dont elle a besoin - et pas seulement celles / ceux qui peuvent se le permettre. C'est pourquoi le Réseau "Bien Vieillir" a été fondé il y a deux ans, en mai 2018 : Sous forme d'une initiative populaire fédérale le Réseau vise à ce que la Confédération et les cantons garantissent non seulement les soins, mais également l'aide et le soutien aux actes de la vie quotidienne.

[En temps de Corona](#)

La vie sociale est en grande partie au point mort afin de pouvoir affaiblir la vague des infections par le coronavirus dans le temps de manière à ce que cela n'entraîne pas une surcharge du système de soins de santé. Nous savons que ce sont principalement les personnes âgées et celles qui ont des affections préexistantes qui sont menacées par ce virus. Les mesures décrétées par le Conseil fédéral à la mi-mars 2020 dans le cadre d'une "situation extraordinaire" au titre de la loi sur les épidémies servent notamment à les protéger. Fin avril, certains assouplissements entreront en vigueur, mais la pandémie est encore loin d'être terminée.

Dans cette situation, une grande solidarité entre les générations s'est manifestée ces dernières semaines. Partout en Suisse - comme dans de nombreux autres pays - des initiatives ont vu le jour, offrant un soutien pour les achats ou autres courses, notamment aux personnes âgées qui devraient rester à la maison si possible. Cette solidarité montre aussi que le conflit des générations, maintes fois invoqué, se déroule surtout dans l'esprit de ceux qui ont peu à gagner des services collectifs d'intérêt général et d'un service public performant.

Mais cette solidarité ne peut être considérée comme acquise. Le système politique repose toujours sur le travail bénévole des proches, notamment dans le domaine de l'aide et du soutien aux actes de la vie quotidienne aux personnes âgées, afin de "soulager" les finances publiques et la sécurité sociale. Comme l'ont montré diverses études ces dernières années,

cela conduit souvent à une surcharge massive de ces proches. C'est pourquoi il faut trouver ici un remède urgent en allégeant la charge des proches soignants et des réseaux informels afin qu'ils puissent accomplir leurs tâches de manière durable ; cela inclut également le financement de ces tâches. Nous sommes convaincus que notre projet d'initiative populaire fédérale sur le "Bien vieillir. Un bonne et longue vie pour toutes et tous." est un pas important.

Projet d'initiative populaire nationale : nous restons sur le sujet !

Nous voulons poursuivre notre projet même dans les conditions un peu plus difficiles de ces derniers temps. Nous pensons qu'il est plus urgent que jamais. Si nous voulons garantir que la charge des soins aux personnes âgées ne soit pas répartie aussi inégalement qu'elle l'a été jusqu'à présent, nous avons besoin de meilleures conditions juridiques et matérielles. À cette fin, il convient de créer un article constitutionnel qui puisse garantir ces conditions-cadres.

Les travaux sur le projet se déroulent actuellement selon deux axes, tels que présentés lors de la réunion (Kickoff-Treffen) le 30 janvier 2020, et se sont depuis concrétisés dans deux groupes de travail. Le groupe de travail « Initiative » s'occupe des sujets et des questions les plus importants que l'initiative implique. D'ici la mi-juin 2020, de courts scénarios d'argumentation doivent être élaborés pour un total de dix sujets. Le groupe de travail « Conférence » s'occupe des préparatifs d'une conférence nationale qui se tiendra au cours du premier semestre 2021. D'autres participants dans les deux groupes de travail sont souhaités.

Report de l'assemblée générale

En raison de la crise de Corona, le conseil d'administration a décidé de reporter l'assemblée générale, initialement prévue pour le 11 juin 2020, à une date postérieure aux vacances d'été.

Le prochain bulletin d'information sera probablement publié en juillet 2020 - avec une invitation à l'assemblée générale. Les contributions et les commentaires sont les bienvenus. Veuillez envoyer vos commentaires à : Netzwerk Gutes Alter, Postfach, 8036 Zurich ou info@gutes-alter.org

Meilleures salutations

Kurt Seifert

(Responsable de la rédaction du bulletin d'information)

